
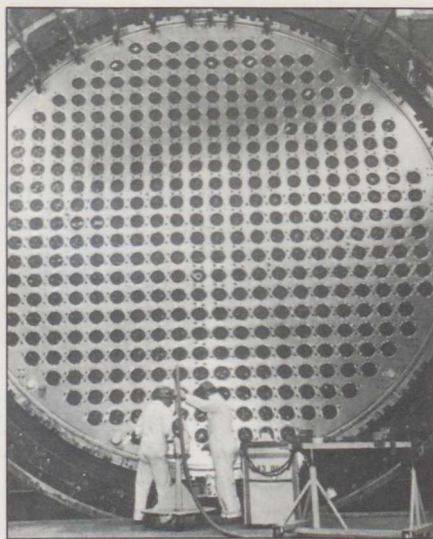


avait alors, en accord avec les provinces, pris des mesures, telles que la fixation d'un prix unique du pétrole, qui permettent aux Canadiens d'acheter du pétrole à des prix nettement inférieurs aux prix internationaux, et la construction d'un oléoduc de Sarnia à Montréal, lequel a été mis en service en juin dernier. En 1975, il y avait encore équilibre entre les importations et les exportations canadiennes de pétrole. En 1977, sans doute l'oléoduc Sarnia-Montréal permettra-t-il de réduire les importations, les exportations étant diminuées d'autant ; mais, compte tenu de l'augmentation de la demande, le Canada devrait être tributaire de ses importations pour 240 000 barils de pétrole par jour. Au fil des ans, à mesure que la demande s'accroîtra et

 Long de huit cent quarante kilomètres, le nouvel oléoduc qui relie Sarnia (Ontario) à Montréal est entré en service au début de l'été dernier. Il amène le pétrole brut des Prairies canadiennes aux raffineries de la région montréalaise qui ne traitaient jusque-là que du pétrole importé. L'approvisionnement de l'est du Canada sur les marchés extérieurs est maintenant destiné à décroître, de même que le volume des exportations canadiennes aux Etats-Unis.

que les exportations diminueront, la dépendance du Canada à l'égard du pétrole ira croissant. Si l'on se réfère aux deux hypothèses envisagées par le ministère canadien de l'énergie, des mines et des ressources, l'hypothèse «à bas prix», qui suppose que les prix de l'énergie se maintiendront à leur niveau actuel en termes réels (sauf en ce qui concerne le gaz naturel) dans les quinze années qui viennent, et l'hypothèse «à prix élevé», qui suppose que les prix du pétrole canadien atteindront le niveau des prix mondiaux actuels dans deux ou trois ans (13 dollars le baril livré dans l'est du Canada), les importations nettes de pétrole pourraient s'élever, d'ici à 1985, en l'absence de nouvelles initiatives gouvernementales, à un chiffre se situant entre 950 000 et 1,2 million de barils par jour (entre 40 p. 100 et 47 p. 100 de la demande totale). Aussi le gouvernement canadien, inquiet à la perspective de dépendre de plus en plus et trop largement de sources d'approvisionnement qui ne sont pas



Centrale nucléaire de Pickering (Ontario).

fiables, a-t-il décidé de prendre de nouvelles initiatives qui orienteront le pays dans la voie de l'autonomie énergétique. Sans doute n'est-ce pas une stratégie d'autonomie à tout prix, puisque le gouvernement reconnaît que le Canada doit bien dépendre, dans une certaine mesure, du pétrole importé, mais il tient à réduire la vulnérabilité du pays face aux changements de prix arbitraires et aux interruptions prolongées d'approvisionnement, à faire en sorte que le pays soit suffisamment préparé, en cas d'urgence, à supporter des restrictions pénibles d'approvisionnement sans conséquence fâcheuses pour l'économie. Le gouvernement s'est donné deux objectifs à atteindre d'ici à 1985 : réduire la dépendance du Canada à l'égard du pétrole importé au tiers du total des besoins en pétrole du pays ; maintenir l'autonomie pour ce qui concerne le gaz naturel jusqu'à ce que les ressources du Nord puissent être acheminées vers les marchés dans des conditions acceptables.

### Que faire ?

Pour réaliser l'objectif d'autonomie énergétique qu'il s'est fixé, le gouvernement fédéral propose de faire porter son effort suivant neuf lignes de force convergentes constituant un réseau coordonné qui servira de base à l'élaboration des mesures et des programmes à mettre en œuvre.

Première composante : fixation des prix de l'énergie en vue d'aligner progressivement les prix du pétrole canadien sur les prix internationaux

et d'amener les prix du gaz naturel à un niveau concurrentiel approprié par rapport au pétrole d'ici deux à quatre ans. Les prix du pétrole brut canadien doivent en effet continuer d'augmenter afin d'encourager les économies d'énergie, de stimuler l'exploration et la mise en valeur de nouvelles sources d'énergie, de réduire l'importance des transferts de revenus et de richesses des Canadiens vers les pays exportateurs de pétrole, de diminuer les subventions que les contribuables paient aux consommateurs. Cependant, les prix intérieurs ne devront pas nécessairement s'aligner sur les prix internationaux s'il devient évident que ces nouvelles ressources canadiennes peuvent être livrées sur le marché à des prix inférieurs. La seconde composante vise à réduire le taux moyen de croissance de l'utilisation de l'énergie au cours des dix années à venir à moins de 3,5 p. 100 par an. Une série de mesures d'économie ont été prises. Même aux prix actuels de l'énergie, il est moins coûteux d'économiser que de produire davantage.

Troisième composante : accroissement de l'exploration et de la mise en valeur, avec pour objectif minimal de multiplier ces activités par deux dans les régions pionnières du Canada au cours des trois prochaines années, dans des conditions acceptables du point de vue social et du point de vue de l'environnement. On estime que, de 1976 à 1980, un budget de plus de 10 milliards de dollars de 1975 devra être consacré à l'ensemble des dépenses de prospection et de mise en exploitation, dont 70 p. 100 pour la prospection. Jugeant qu'il est très important de poursuivre avec vigueur

Extraction des sables bitumineux de l'Athabasca (Alberta).

